Bariton^{d}

Radiateur Sèche-serviettes cuisine et bains

Rayonnant et soufflant
1300 W

CONCORDE

CONCEPTEUR ET FABRICANT FRANÇAIS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Design

421AA2565

1 - CARACTÉRISTIQUES..... Page 2
- Les commandes Page 2
- Thermostat électronique Page 2
- Dimensions Page 2

2- RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE ..... Page 2 - 3
- Volume de protection Page 2 - 3

3 - INSTALLATION ET FIXATION ..... Page 3 - 4
- Fixation du dosseret Page 3
- Montage Page 4

4 - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE..... Page 4 - 5

5 - FONCTIONNEMENT ..... Page 5 - 7
- Mise en service Page 5
- Utilisation de la fonction « BOOSTER » Page 5 - 6
- Verrouillage Page 6
- Activation et réglage du « Cycle Auto 24H » Page 6 - 7
- Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote Page 7
- Mises en garde Page 8 - 9

6 - ENTRETIEN ..... Page 9

CONDITIONS DE GARANTIE ..... Page 10

BON DE GARANTIE ..... Page 11

1 - CARACTÉRISTIQUES

Ce radiateur sèche-serviettes est un appareil : Classe II, ⧈ , IP24 , 230V~.

Les commandes :

A - Touche Marche / Arrêt chauffage
B - Bouton de réglage du thermostat
C - Fonction programmation auto 24H
D - Fonction Booster
E - Afficheur LCD rétroéclairé
F - Affichage Température
G - Témoin de Verrouillage
H - Témoin de Chauffe

Fig.1

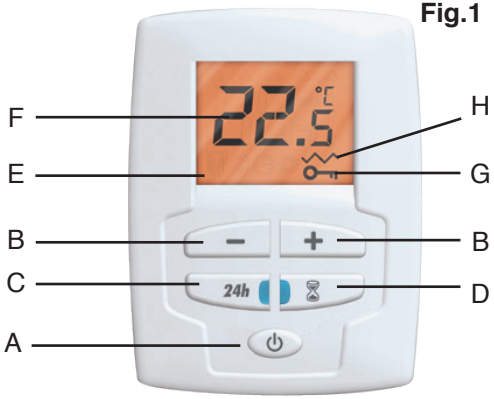

Thermostat électronique :

Cet appareil est équipé d'un thermostat d'ambiance électronique programmable : l'appareil obéit, par fil pilote, aux ordres Confort, Eco, Confort-1, Confort-2, Hors-gel et Arrêt chauffage.

Dimensions :

Appareil	Puissance totale	Puissance statique	Puissance ventilée	Larg. x H (mm)	Épaisseur (mm)	Poids (kg)
BARITON	1300 W	500 W	800 W	340 x 720	100*	8

*185 mm avec les barres

2 - RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

• En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse un maximum de volume d'air.

Volume de protection :

• Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

•L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

Fig.2

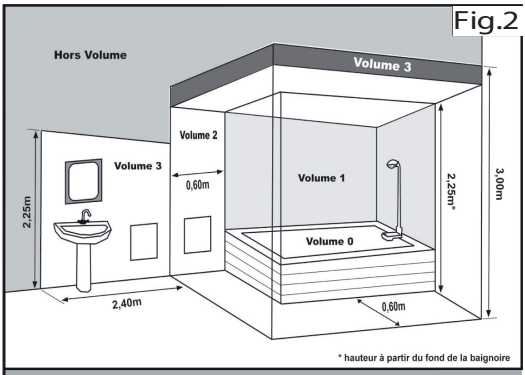

Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France)

• Afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de votre appareil de chauffage, il est conseillé d'utiliser le porte serviette pour le séchage de votre linge.

• Éviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, sous une bouche d'extraction d'air. Respecter les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles etc..

• Respecter les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles etc... (Fig. 3).

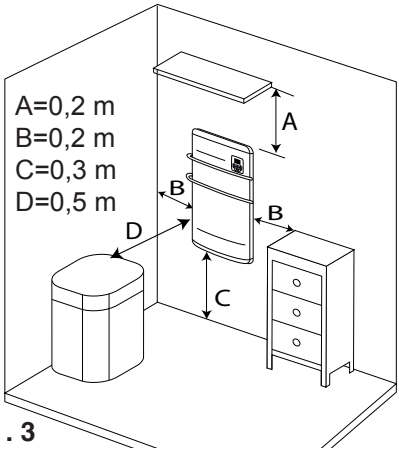

Fig . 3

3 - INSTALLATION ET FIXATION

Fixation du dosseret :

• Démonter le dosseret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes de clipsage (Fig. 4).

• Appliquer le dosseret au mur et pointer les 4 trous de fixation en respectant les cotes de la figure 5 ci-contre.

• Fixer le dosseret avec au moins 4 vis (diam. 5,5 max) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur.

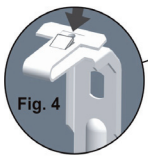

NOTA 1 : Veiller à bien respecter les distances reportées sur la figure 3.

NOTA 2 : Dans le cas d'un revêtement mural posé sur mousse, il faut prévoir entre le dosseret et le mur, une cale d'une épaisseur égale à celle de la mousse afin de ne pas obstruer les bouches d'entrée d'air.

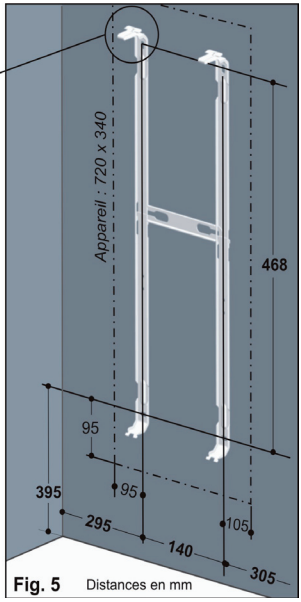

Fig. 5 Distances en mm

Montage :

Pour le remonter, présenter l'appareil devant le dosseret; engager les pattes inférieures de celui-ci dans les fentes situées au bas et à l'arrière de l'appareil (Fig. 6). Cette opération est facilitée en présentant l'appareil légèrement incliné vers l'avant. Pousser vers le mur et clipser l'appareil sur le dosseret.

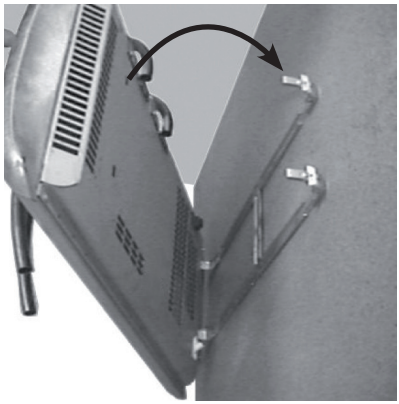

4 -RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

• L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

• L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, conformément aux prescriptions de la norme du pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

• Le raccordement électrique ne nécessite pas le démontage de l'appareil.

• Utiliser le câble souple (3x1 ou 1,5 mm^2 H05 V2V2F) monté d'origine et le raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement
(Fil marron = phase, fil bleu = neutre, fil noir = pilote).

• Cet appareil de classe II ne se raccorde pas à la terre.

• Le fil noir est destiné à être raccordé à un programmateur de chauffage dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux. Dans le cas d'une utilisation sans programmateur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique au moyen d'un domino.

IMPORTANT : ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil vert / jaune.

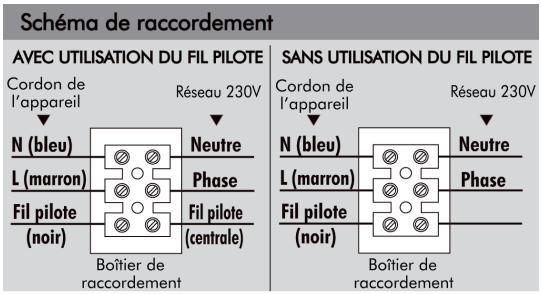

RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :
MARRON = PHASE , BLEU = NEUTRE , NOIR = FIL PILOTE
Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

• Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter le danger.

• Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.

• Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agrée.

• Cet appareil est prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V ~ 50 Hz.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort		0 Volt
Eco		230 Volts
Hors Gel		115 Volts Négatif
Arrêt chauffage		115 Volts Positif
Conf. 1	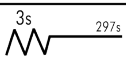	230 Volts / 3s
Conf. 2		230 Volts / 7s

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-dessus, mesurés par rapport au neutre.

• Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper l'alimentation de(s) appareil(s) concernés ainsi que du ou des fils pilotes.
NOTA : les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au Neutre.

RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :
MARRON = PHASE, BLEU = NEUTRE, NOIR = FIL PILOTE

5 - FONCTIONNEMENT

MISE EN SERVICE

- La mise en marche de l'appareil :

Pour la mise en marche de l'appareil, mettre l'interrupteur, situé en bas à gauche sur l'arrière de l'appareil, en position ON. Le voyant ⏻ de marche / arrêt chauffage s'allume en orange (position veille).

Appuyez ensuite sur le bouton marche/arrêt chauffage du boîter de commande. L'écran s'allume et le voyant marche/arrêt chauffage s'allume en vert, votre appareil est en marche.

- Réglage de la température Confort :

Les boutons + et - vous permettent de régler la température désirée par pas de 0,5 °C(plage de réglage comprise entre 7°C et 28°C).
Lorsque l'appareil est en chauffe, un signal ⏦ est allumé.

- Arrêt de la fonction chauffage de l'appareil :

Un appui sur le bouton ⏻ . L'écran s'éteint, votre appareil est en veille.

Nota : Pour arrêter complètement votre appareil, mettre l'interrupteur situé en bas à gauche sur l'arrière sur OFF.

UTILISATION DE LA FONCTION « BOOSTER »

Cette fonction permet un apport immédiat et supplémentaire de chaleur durant un temps déterminé (de 5 à 90 minutes). Vous utilisez ainsi votre appareil dans sa puissance totale, c'est à dire : rayonnement de la façade + ventilation chaude.

- Mise en route de la fonction « BOOSTER »

Un premier appui sur le bouton déclenche la fonction « BOOSTER » pour une durée de 15 min (par défaut). Le voyant Booster s'allume.

Des appuis sur « + » et « - » permettent de modifier la durée de 5 à 90 min par pas de 5 min.

NOTA : Afin de limiter votre consommation, l'appareil régule le mode Booster suivant les conditions du local et l'utilisation de l'appareil (plus au moins de serviettes). Dans ce cas un signal «EE» apparait.

- Arrêt de la fonction « BOOSTER »

La fonction « BOOSTER » s'arrête automatiquement une fois le temps écoulé, ou par un appui sur le bouton « BOOSTER ». Le voyant s'éteint.
A la fin de temporisation, l'appareil reviendra à sa position initiale (mode Confort).

VERROUILLAGE

Cette fonction «bloque» toute manipulation du thermostat pour éviter tout dérèglement, notamment pour un enfant.

Appuyer simultanément pendant 3 secondes sur les touches « + » et pour activer cette fonction.L'écran affiche « » indiquant la prise en compte de la demande.

- Déverrouillage

Pour déverrouiller le clavier, réappuyer simultanément sur les touches « + » et du boîtier de commande pendant 3 secondes environ.

ACTIVATION ET RÉGLAGE DU « CYCLE AUTO 24H »

Vous entrez tous les jours à la même heure dans votre salle de bain et vous aimez avoir cette sensation de chaleur. Le «Cycle Auto 24H» s'en charge automatiquement.

- Enregistrement du « Top Horaire »

Le «Top Horaire», c'est l'heure à laquelle vous souhaitez que la salle de bain et les serviettes soient chaudes tous les jours.
Pour régler l'heure du «Top Horaire », appuyer 3 secondes sur la touche 24H. Cela provoque un clignotement lent pendant 3 secondes de la LED 24H, validant ainsi l'enregistrement de l'heure actuelle comme étant le «Top Horaire».

Pour la désactivation (idem que la procédure d'activation).
Appuyer 3 secondes sur la touche 24H. Cela provoque un clignotement lent pendant 3 secondes de la LED 24H, validant ainsi l'annulation du «Top Horaire»

Si aucun « Top Horaire » n'est programmé lors de l'activation de la commande (appui bref), le voyant clignote rapidement indiquant que le « Cycle Auto » ne peut être enclenché.

Si la fonction « Cycle Auto » est enclenchée, l'appareil préchauffe dans la salle de bain jusqu'au « Top Horaire » et continu à chauffer durant le temps enregistrer sur la minuterie de la « Marche Forcée Minutée ».

En cas de coupure de courant tous les réglages enregistrés sont perdus.

UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Confort-1, Confort-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les ordres sont Confort, Eco., Confort-1, Confort-2, Hors-gel et Arrêt Chauffage :

Confort-1 provoquera un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.

Confort-2 provoquera un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort**.**

Nota : Les fonctions Confort-1 et Confort-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une centrale de programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.
Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les changements commandés par le gestionnaire et le programmateur ne sont pas immédiats : il faut attendre 15 secondes avant leur prise en compte.

MISES EN GARDE

IMPORTANT : POUR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L' APPAREIL, il est recommandé de ne pas obstruer la sortie d'air en bas de l'appareil afin que l'air chaud puisse s'évacuer.

BON

MAUVAIS

Recommandations et conseils

MISE EN GARDE : Cet appareil est destiné au séchage du linge lavé à l'eau. Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge+four+fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

MISE EN GARDE : NE PAS COUVRIR LES SORTIES D'AIR

- Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou dégradations de l'appareil.

- Afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de l'appareil, utiliser les barres portes serviettes pour le séchage de votre linge.

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

6 - CONSEILS, ENTRETIEN

• Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

• Utilisez de préférence des produits nettoyant universels à base d'agents tensioactif (savon, etc...) et un chiffon type micro fibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY

TOUTE LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dés que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d' une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

Cachet du vendeur

Utilisateur

Nom :

Adresse :

Puissance : **Type :**

Date de fabrication :

Date de mise en service :

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction

---

CONCORDE Design

107, Boulevard Ney - 75018 PARIS
Agence commerciale :
13 rue Jean Dollfus 75 018 PARIS
SAV : voir avec votre magasin revendeur